



**aster**

**MENTION**

**DROIT SOCIAL**



## OBJECTIFS

Le master droit social forme des juristes de haut niveau en droit du travail pour répondre au besoin d'expertise sur les questions concernant les relations entre les employeurs et les salariés, les syndicats, les organismes de protection sociale, l'inspection du travail...

En master 1, les acquis de licence en droit du travail sont approfondis par un enseignement spécialisé en droit des relations collectives de travail, droit social européen, droit des conditions de travail, droit de la protection sociale, droit de la fonction publique.

En master 2, l'accent est mis sur le travail en groupe et la pratique professionnelle : ateliers de simulation organisés par des avocats ou des juristes d'entreprise, stage de 5 mois ou contrat d'alternance.



## PUBLIC CONCERNÉ

Titulaire d'une licence en droit  
Titulaire d'une licence en AES par validation des acquis (VA) sur décision de l'équipe pédagogique

## METIERS

- Juriste en droit social (cabinet d'expertise-comptable, service RH, cabinet d'avocat)
- Inspecteur du travail
- Avocat spécialisé en droit social
- Juriste au sein d'une organisation professionnelle (syndicat / organisation patronale)
- Juriste au sein d'un organisme de sécurité sociale (CPAM, URSSAF, CAF...)
- Journaliste de l'information sociale



Responsables pédagogiques : C. MATHIEU / B. GENIAUT  
[master-droit-social@univ-fcomte.fr](mailto:master-droit-social@univ-fcomte.fr)